



Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA





Gestion responsable et durable des forêts privées

Frédéric-Georges Roux
Président de l'Union Régionale
des syndicats de Forestiers Privés de
Provence-Alpes-Côte d'Azur
(Sillans-la-Cascade, 21 mai 2016)

« Les forêts privées sont gérées durablement »

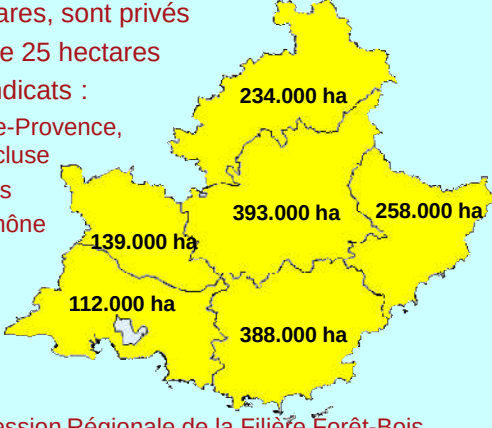


Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



La forêt privée de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- La forêt couvre 48 % de la surface de la Région (1 524 000 hectares)
- Dont 2/3, soit 1 034 000 hectares, sont privés
- 5.000 propriétaires ont plus de 25 hectares
- Ils sont représentés par 4 syndicats :
 - Syndicat des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Vaucluse
 - Syndicat des Alpes-Maritimes
 - Syndicat des Bouches-du Rhône
 - Syndicat du Var
- Regroupés au sein d'une Union Régionale
 - Adhérent à la Fédération « Forêt Privée Française »
 - Administrateur de l'Interprofession Régionale de la Filière Forêt-Bois



Région	Superficie (ha)
Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Vaucluse	234.000
Alpes-Maritimes	112.000
Bouches-du-Rhône	139.000
Var	258.000
Total	393.000
Autres	388.000

« Les forêts privées sont gérées durablement »



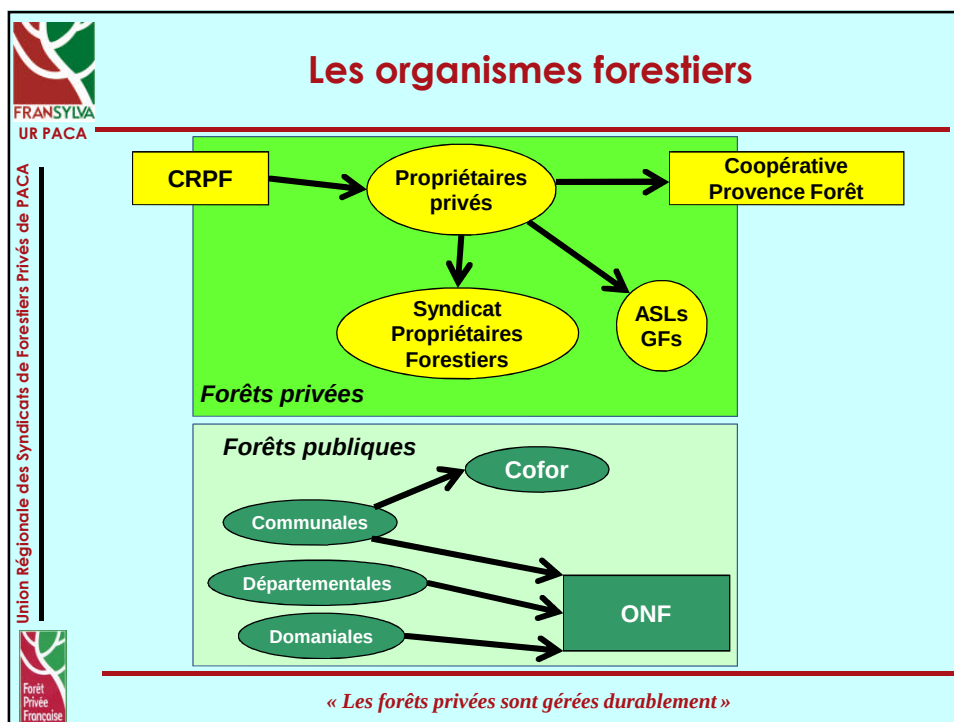
Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Les « organismes » de la Forêt Privée

- Les Syndicats
 - Syndicats professionnels régis par le Code du Travail (loi de 1884)
 - Représentent et défendent TOUS les propriétaires, même non adhérents
 - Regroupés en Unions Régionales au sein d'une Fédération Nationale
- Les Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF)
 - Délégations régionales du CNPF
 - Établissements publics présidés et administrés par des représentants élus des propriétaires privés
 - Les orientent, les conseillent, favorisent les regroupements...
 - Définissent les Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole
 - Instruisent les documents de Gestion Durable soumis à l'agrément des Conseils de Centres
- Les Coopératives (coopérateurs adhérents)
 - Conseillent, gèrent, exploitent (achètent et commercialisent)...

« Les forêts privées sont gérées durablement »



La loi d'Orientation Forestière de 2001 attribue trois fonctions de la forêt

FRANSYLVA
UR PACA

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

Bois d'œuvre
Bois énergie
Bois bûches
Bois de trituration

L'eau
L'air,
Les paysages

Fonction Sociale

Fonction de Production

Fonction Environnementale

Loisirs
Promenade
Chasse

« Les forêts privées sont gérées durablement »

Forêt Privée Française

Code Forestier (2012) : principes généraux

FRANSYLVA
UR PACA

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

Article L112-1

- Les forêts, bois et arbres sont placés sous la sauvegarde de la Nation, sans préjudice des titres, droits et usages collectifs et particuliers.
- Sont reconnus d'intérêt général la mise en valeur et la protection des forêts ainsi que le reboisement. Il est tenu un inventaire permanent des ressources forestières de la Nation.

Article L112-2

- Tout propriétaire exerce sur ses bois et forêts tous les droits résultant de la propriété dans les limites spécifiées par le présent code et par la loi, afin de contribuer, par une gestion durable, à l'équilibre biologique et à la satisfaction des besoins en bois et autres produits forestiers.
- Il en réalise le boisement, l'aménagement et l'entretien conformément à une sage gestion économique.

« Les forêts privées sont gérées durablement »

Forêt Privée Française



Ce qui donne trois rôles aux forestiers privés

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- 1. Économique (sylviculteur) : Production**
 - Bois et biomasse correctement rémunérés (bois-énergie, bois industrie et bois d'œuvre)
 - Produits de cueillette (champignons, châtaignes...)
 - Prestations agricoles : sylvo-pastoralisme
- 2. Social : Multifonctionnalité**
 - Chasse Sports, Tourisme, Évènements, Randonnées...
 - Volontairement (et donc sans les subir)
 - Correctement rémunérés
- 3. Environnemental : Services écologiques**
 - Stockage du carbone, photosynthèse, filtrage de l'eau...
 - Paysage, Biodiversité
 - Trouver la voie pour en percevoir des « aménités » raisonnables

« Les forêts privées sont gérées durablement »





Nos forêts sont les premiers protecteurs de l'environnement

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Elles filtrent l'eau, stockent le carbone (UN m³ de bois stocke UNE tonne de CO²), produisent de l'oxygène et sont les principaux réservoirs de biodiversité :
 - 136 espèces d'arbres
 - 73 espèces de mammifères
 - 120 espèces d'oiseaux
 - 72% des espèces de la flore française
- 2,4 milliards de m³ de bois sur pied en France
- Elles produisent chaque année 100 millions de m³ de bois, et l'on en récolte que 60 % (seulement 15 % dans le Var)
- Chaque année 60 millions d'arbres sont plantés
- Et surtout, nos forêts sont gérées durablement

« Les forêts privées sont gérées durablement »



Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA




La forêt française est gérée de façon durable

- Forêts publiques (communes, départements, État pour les forêts domaniales dont Canjuers dans le Var)
 - soumises au Régime Forestier, géré par l'ONF
- Forêts privées, gérées par les particuliers, à leurs frais, conseillés par le CNPF, contrôlés par la DDTM...
 - Code Forestier (et autres réglementations multiples : une forêt de codes et de contraintes...)
 - Schéma Régional de Gestion Sylvicole...



1291 : Philippe le Bel
crée l'Administration des Eaux et Forêts



1346 : Philippe de Valois
instaure le premier code forestier

« Les forêts privées sont gérées durablement »

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA




Nous sommes les premiers défenseurs de l'environnement

- Comme les associations écologistes, nous défendons la nature, et nous sommes, sur le terrain et en première ligne, les véritables acteurs de la protection de l'environnement
- Gestionnaires des espaces naturels, nous sommes, plus parfois que les autres associations, en position d'agir
- Si tant de sites d'intérêt écologique ont été inventoriés dans nos forêts, c'est que nous avons su en préserver la biodiversité jusqu'à ce jour
- Au niveau national, les représentants des associations écologistes l'ont bien compris et ont publié avec ceux des forestiers publics et privés une plate-forme de politique commune FNE-France Forêts

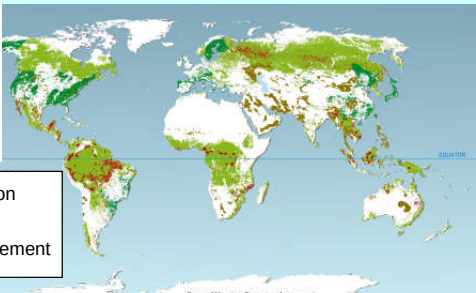
« Les forêts privées sont gérées durablement »

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA
 FRANSYLVA
 UR PACA

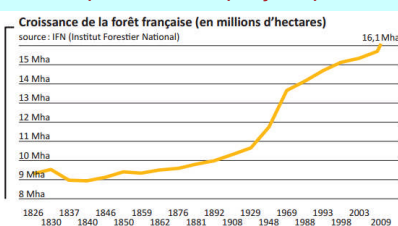
Déforestation n'est pas français

- Faute d'une exploitation suffisante, nos forêts sont abandonnées.
- Elles envahissent et détruisent des terres agricoles.
- Le milieu se ferme et nuit à la biodiversité.
- La forêt part en fumée et chauffe les nuages
- Après une coupe ça repousse et le paysage retrouve vite sa beauté

Déforestation n'est pas français



Croissance de la forêt française (en millions d'hectares)
source: IFN (Institut Forestier National)



Année	Forêt (Mha)
1826	8.5
1830	8.5
1837	8.5
1846	8.5
1859	8.5
1862	8.5
1876	8.5
1881	8.5
1892	8.5
1906	8.5
1929	9.5
1948	10.5
1969	12.5
1988	14.5
1993	15.0
2003	15.5
2009	16.1



■ Diminution

■ Maintien

■ Accroissement

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA
 FRANSYLVA
 UR PACA

Couper des arbres relève de la gestion durable

- Faute d'une exploitation suffisante, nos forêts sont abandonnées
- Elles envahissent et détruisent des terres agricoles
- La forêt part en fumée et chauffe les nuages
- Le milieu se ferme et nuit à la biodiversité
- Une forêt bien exploitée est une forêt sauvée
- Après une coupe ça repousse, le paysage retrouve vite sa beauté
- Nous pouvons saisir les opportunités : Sylviana, Uniper...
- Il n'y a aucun risque de déforestation :
 - La gestion forestière est très encadrée
 - Ce n'est pas la ressource qui manque
 - Encore faudrait-il que la filière se réveille et se structure un peu mieux



« Les forêts privées sont gérées durablement »



Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



La gestion forestière est très encadrée



Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Une forêt de codes :
Code Forestier, Code Rural, Code de l'Environnement, Code de l'Urbanisme, Code du Travail...
- Des classements multiples et multipliés : EBC, Natura 2000, PNN, PNR, RNN, RBI, APB, Znieff...
- Des contraintes liées à la biodiversité (SRCE et TVB) et au respect des paysages (coupes rases...)
- Des contraintes d'accès et de sécurité (OLD, DFCI...)
- Des documents de gestion durable :
 - PSG (Plan Simple de Gestion) : obligatoire si plus de 25 hectares, facultatif entre 10 et 25 hectares
 - Règlement Type de Gestion, Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles
 - Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS)
- Plus... la certification volontaire (PEFC)

« Les forêts privées sont gérées durablement »



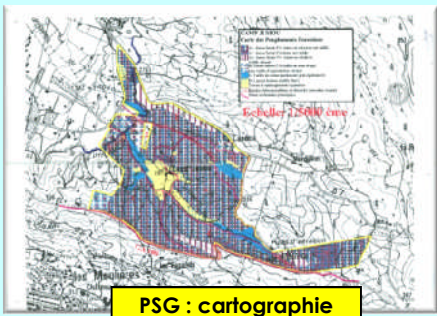
Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Plan Simple de Gestion

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Produire du bois commence par la gestion de sa forêt,
- Le Plan Simple de Gestion est obligatoire pour les forêts de plus de 25 hectares, possible et volontaire entre 10 et 25 hectares.
- Il existe aussi un Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles et des Règlements Types de Gestion



PSG : cartographie



Coupe de pins avec broyage en vue de régénération des chênes blancs



7 ans après

« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA
UR PACA

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Forêt
Privée
Française

Documents de gestion durable

- PSG : un document plus difficile que « simple »
 - Décrire (parcelles et peuplement), exprimer des objectifs, planifier en respectant les règles du Schéma Régional de Gestion Sylvicole
 - Quelques avantages fiscaux mais pas de sanctions
- Respect des orientations du Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) mis au point par le CRPF PACA et validé au niveau ministériel
- 1.300 propriétaires varois avec plus de 25 hectares, mais moins de 500 ont à ce jour établi et fait approuver un PSG

Qui sont les autres et Pourquoi ?

1. L'« entreprenant » gère, qui sait qu'il faut en faire un et qui est mûr
2. Le « pyrophobe indépendant » débroussaille, coupe les pins
3. Le « passif ordinaire » affectif, s'y promène, laisse chasser, cueillir
4. le « désenchanté » n'y croit plus, n'a pas d'héritier pour reprendre
5. Le « détaché » n'y voit qu'un intérêt foncier

« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA
UR PACA

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Forêt
Privée
Française

La demande explose

- La papèterie de Tarascon (Fibre Excellence) consomme environ 1.200.000 T de bois (résineux) par an et manque de bois
- Les Exploitants Forestiers manquent de bois
- Les Scieurs manquent de bois d'œuvre
- Des chaufferies collectives démarrent et risquent de manquer de biomasse (plaquettes forestières)
- L'usine de cogénération de Pierrelatte (production d'électricité et de chaleur à partir de biomasse) consomme 150.000 T/an en plus
- Uniper à Gardanne et Sylviana à Brignoles ont besoin de près de 800.000 T/an de biomasse forestière

Il faut au moins doubler durablement la récolte

« Les forêts privées sont gérées durablement »

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Doubler la récolte : 700.000 T de plus

- Chaufferies en circuit court + 45.000 T
- Co-Génération
 - Uniper (rayon de 400 km) + 160.000 T
 - Sylviana (rayon de 100 km) + 150.000 T
- Fibre Excellence (longues distances) + 300.000 T

Avec 50 % de bois accessible mécaniquement, cela représente

- + 17 abatteuses (à 400.000 € pièce)
- + 17 porteurs (à 300.000 € pièce)
- + 60 skidders (à 250.000 € pièce)
- + 90 camions (à 250.000 € pièce)
- + 84 chauffeurs d'engins à recruter et former
- + 50 bûcherons à recruter et former
- + 90 chauffeurs de camion à recruter et former

« Les forêts privées sont gérées durablement »



Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Comité Régional Biomasse (créé en 2012)

- Le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var a été pilote des thèmes Communication, Pédagogie et Rémunération de la ressource
- 2 rapports en mai et juin 2013
 - Les forces, les faiblesses, les opportunités, les menaces
- Communication/Pédagogie
 - Les cibles
 - Les messages
 - Les actions
 - Les moyens
- Rémunération de la ressource
 - Les acteurs
 - Les flux matières et financiers



« Les forêts privées sont gérées durablement »





Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Trois axes de travail pour les acteurs de la filière

- Communication auprès des Propriétaires Forestiers
 - Lever les freins psychologiques
 - Former à la sylviculture
 - Aider à faire des documents de gestion
 - Apprendre comment vendre son bois et à qui
- Détecter la ressource (CRPF, coopérative, exploitants...)
 - Essences, âge, volume
 - Difficultés d'exploitation et d'accès
 - Aide au regroupement en vue de chantiers viables
- Techniques nouvelles de récolte
 - Organisation de plus petits chantiers
 - Petits grumiers, remorques, ponts mobiles (accès temporaires)
 - Qualité, traitement des rémanents, plateformes de tri...

« Les forêts privées sont gérées durablement »



Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Recommandation d'un plan de communication global

Vers les propriétaires :

- Les messages venant des syndicats sont les plus forts et portent mieux
- Évoluer de propriétaire à gestionnaire : document de gestion
- Puis de gestionnaire à sylviculteur : couper et renouveler
- Faites-vous aider : CRPF, Coopérative, ASL, Experts

Vers les élus :

- Forêt privée-forêt publique : même combat
- Courriers et réunions locales (Syndicats, CRPF, Cofor)

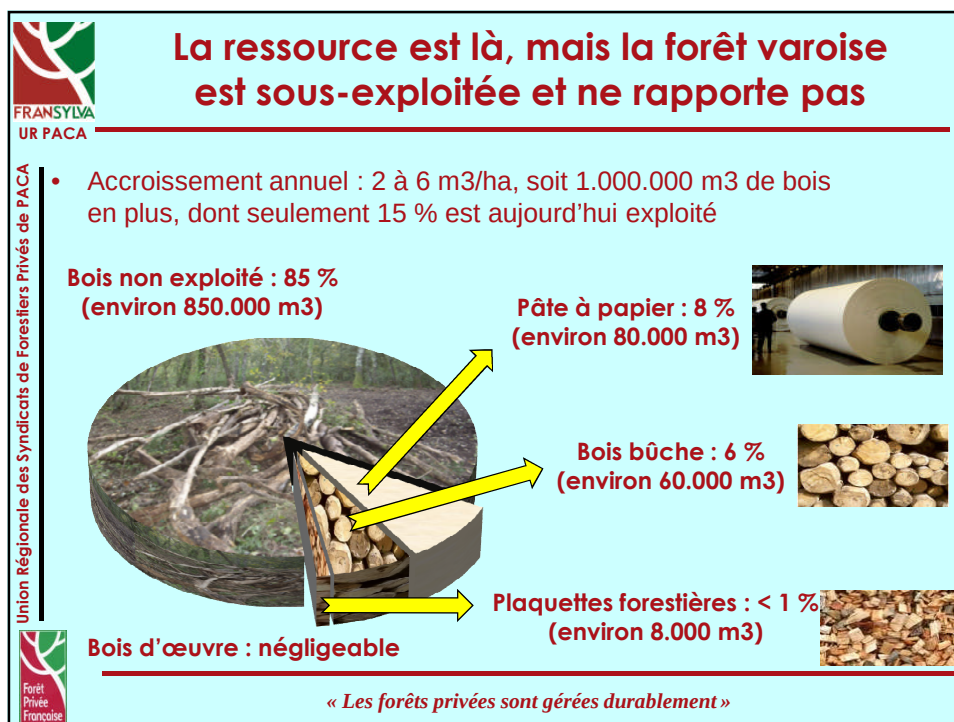
Vers l'aval :

- Récoltants (EF/ETF) et première transformation (scieurs, papetiers, énergéticiens) : dans le cadre de l'interprofession

Vers le grand public :

- Gestion durable et acceptation des coupes (État, collectivités...)

« Les forêts privées sont gérées durablement »



Pourquoi ne récolte-t-on pas plus de bois dans le Var ?

FRANSYLVA
UR PACA

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Le marché local n'était pas plus demandeur
- Le prix offert est souvent insuffisant pour être incitatif
- Il n'y a presque plus de scieries
- Les habitants se chauffent au fuel, au gaz ou à l'électricité
- Le pin d'Alep n'est pas certifié pour les charpentes
- Les expériences de coupe sont souvent désastreuses
- Les exploitants forestiers manquent de visibilité et de capacité financière pour investir et se développer
- Ça abîme le paysage et couper un seul arbre est perçu comme le premier pas vers la déforestation
- Il n'y a pas d'accès forestiers pour les grumiers
- Les collines sont en pente
- Les lois, règlements et zonages sont décourageants...

Ce ne sont donc pas les freins qui manquent

« Les forêts privées sont gérées durablement »



Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Freins structurels

- 86 % de la forêt française est acquise « en héritage »
 - Le propriétaire n'est sylviculteur que par hasard (sauf pour les propriétés dépassant les 100 ha).
 - De successions en successions, les parcelles s'amenuisent : ce qui leur exploitation moins rentable.
- ➔ **Morcellement**
 - 80.000 propriétaires de parcelles forestières dans le Var
 - 8.000 propriétaires de plus de 4 hectares
 - 1/3 réside en dehors de PACA (France et étranger)
 - 1/3 autre tiers ne réside pas à proximité de sa forêt
 - 1.300 propriétaires de plus de 25 ha
- 950 adhèrent au Syndicat (60.000 ha/350.000)
- 450 adhérents à la Coopérative Provence Forêt
- Une centaine adhèrent aux deux organismes

« Les forêts privées sont gérées durablement »



Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Freins psycho- éco-logiques

- Ronsard, dans son *Ode à la forêt de Gastine*, diabolisait le bûcheron !
- Certains écologistes s'enchaînent aux arbres au son de la musique des tronçonneuses : « *sauvez un arbre* »
- Le syndrome « Idéfix »

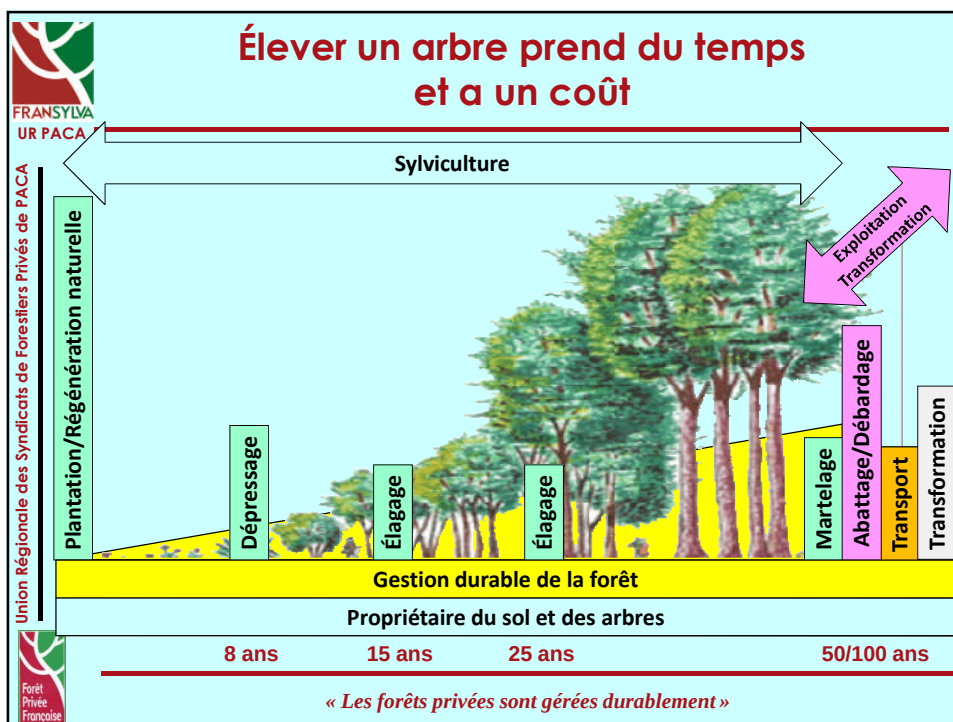


« Les forêts privées sont gérées durablement »

Freins économiques : ce qui est rare est cher

- Il faut s'attendre à ce que le prix payé pour le bois sur pied augmente pour :
 - Mieux rémunérer les propriétaires et les motiver à mobiliser
 - Permettre aux exploitants et aux ETF d'investir (en matériels), de recruter et de former
 - Améliorer la qualité des travaux (traitement des rémanents, restauration des voies de dessertes et de l'aspect des chantiers après coupe)
 - Aller chercher les arbres plus haut et plus loin dans les collines
- Mais il faudra aussi que les arbres abattus soient mieux valorisés :
 - Plateformes de tri pour sélectionner bois d'industrie et bois d'œuvre
 - Circuits plus courts et moins de transport, d'où l'intérêt de Brignoles, tant sur le plan distances, coûts de transport que bilan carbone du transport

« Les forêts privées sont gérées durablement »



Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA
 FRANSYLVA
 UR PACA

Exploiter : couper n'est pas jouer, il faut trier

- Exploitation une forêt c'est couper du bois, c'est aussi le débiter et le transporter,
- Ce devrait être aussi, le trier afin de classer les différentes qualités suivant leur destination : bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie... afin de mieux le valoriser





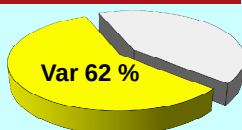



« Les forêts privées sont gérées durablement »

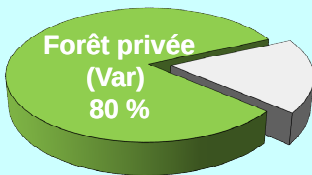
Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA
 FRANSYLVA
 UR PACA

La forêt varoise est en majorité privée

- Avec 380.000 hectares, la forêt occupe 62 % de la surface de notre département
- Hors Camp de Canjuers, c'est près de 80 % des forêts varoises qui sont privées (un peu moins de 300.000 hectares soit près de 50% de la surface du département)
- Plus de 8.000 propriétés forestières de plus de 4 hectares, dont 1.300 de plus de 25 ha
- La forêt varoise croît plus vite que la moyenne en PACA (+ 27% de 1986 à 1998)



Var 62 %

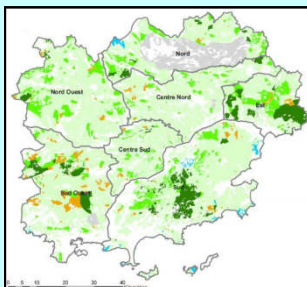


Forêt privée (Var) 80 %

Légende

TYPE DE PROPRIÉTÉ

- PRIVE
- COMMUNAL
- DOMANIAL
- MILITAIRE
- DEPARTEMENT
- CONSERVATOIRE DU LITTORAL



« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA
UR PACA

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Forêt
Privée
Française

Propriétaire Forestier

- Possède le foncier et est soumis au Code Forestier
- Gère sa forêt durablement en respectant le Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) défini par le CRPF
- Peut se faire conseiller et confier sa gestion à un Expert Forestier, un Gestionnaire Forestier et/ou adhérer à une ASL ou une ASA, une Coopérative, un Groupement Forestier...
- Exprime ses objectifs dans un document de gestion (PSG, RTG, CBPS...) qui contient ses prévisions de coupes et de travaux et qu'il fait agréer par le CRPF
- Peut adhérer à un organisme de certification de sa gestion tel que PEFC et/ou à un Syndicat professionnel régi par le code du travail (loi de 1884)
- Décide de la mise en vente de ses coupes prévues/autorisées (sur pied ou bord de route) et en négocie les conditions

« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA
UR PACA

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



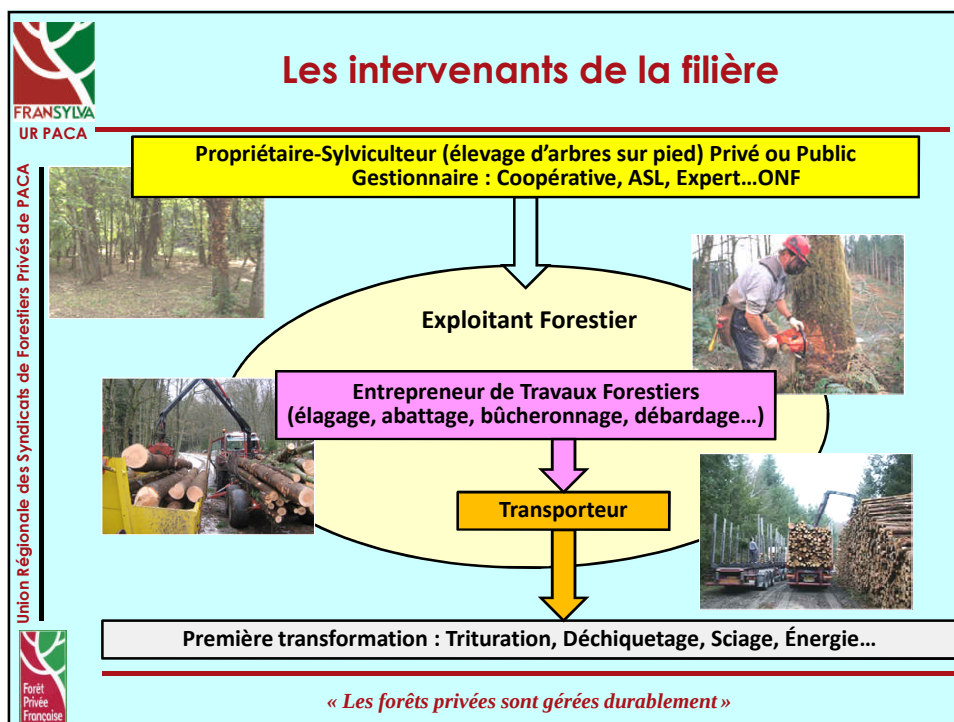
Forêt
Privée
Française

Comment et à qui un propriétaire forestier peut-il vendre son bois ?

- Sur pied
 - L'acheteur fait son affaire de l'abattage, du débardage, du façonnage et de l'enlèvement
- Façonné
 - Stères ou bûches tronçonnées, éventuellement fendues et/ou livrées
 - Billes, rondins ou billons bord de route
 - Le propriétaire fait son affaire du façonnage (lui-même, avec ses salariés ou prestataires en ayant alors levé la présomption de salariat)
- Il y a quatre catégories d'acheteurs possibles :
 - La Coopérative Provence Forêt
 - L'Exploitant Forestier
 - L'Entrepreneur de Travaux Forestiers
 - Le particulier

Contrat de vente obligatoire dans tous les cas

« Les forêts privées sont gérées durablement »



Exploitant Forestier

- C'est un « commerçant » dont l'activité consiste à prospecter, acheter, réaliser la coupe puis revendre les bois dont il s'est porté acquéreur
- Quand il a acheté une coupe, il devient propriétaire du bois.
- Il est libre d'en disposer selon son gré (dans le respect des clauses légales et contractuelles), et de le vendre à qui il veut, au prix qu'il veut...
- Il effectue les travaux d'exploitation forestière (abattage, débardage, transport...) lui-même avec ses salariés et son propre matériel ou, plus généralement, il fait intervenir des ETF (Entrepreneurs de Travaux Forestiers, bûcherons) en sous-traitance

« Les forêts privées sont gérées durablement »



Forêt privée-Forêt publique : même combat

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Les arbres ignorent le statut de leur propriétaire
- Les arbres ignorent les limites des parcelles
- Massifier, massifier... et encore massifier
 - Pour faire des économies d'échelle
 - Pour rentabiliser les opérations de coupe
 - Éviter les coupes faciles qui perturbent le paysage, excitent les associations, vont à l'encontre d'une bonne gestion durable...
- Ce ne sont pas ni les outils ni les initiatives qui manquent :
 - Chartes de territoires, PNR, Plans de Développement de Massifs, Plans d'Approvisionnement, PSG Concertés...
 - Communication, Appels à Manifestation d'Intérêt, Acceptabilité des coupes, subventions de tous poils...
- Tous les acteurs s'y emploient activement et avec passion mais de façon trop isolée et peu ordonnée

« Les forêts privées sont gérées durablement »





Sans oublier que les syndicats de propriétaires privés sont incontournables

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- L'essentiel de la ressource disponible nouvelle qu'il faut mobiliser est en forêt privée
- Le syndicat est l'organisme le plus crédible pour motiver la majorité des propriétaires forestiers privés :
 - à réaliser et faire agréer des plans de gestion durable comprenant des coupes et des travaux sylvicoles
 - à les inciter à se regrouper, entre eux et avec les coupes de proximité soumises au régime forestier (forêts publiques)
 - à leur expliquer les raisons de se faire aider pour gérer leur forêt et à sélectionner leur gestionnaire et leurs exploitant
 - à les conseiller sur les conditions techniques et économiques pour réaliser leurs coupes et vendre leurs bois
 - à promouvoir des contrats de vente équilibrés qui les protègent
 - à les représenter auprès des partenaires de la filière et des autorités

« Les forêts privées sont gérées durablement »



